



FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5

Je soussigné(e) : Frédéric MONTOYA

Né(e) le 19 juillet 1958

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



Photo

Structure parrainant la candidature : FEDERATION FRANCAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE

Eventuelle fonction au sein de la structure : Président

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

- Conseiller municipal de 1989 à 1995
- Président d'associations de parents d'élèves 1005-2002
- Président coopérative scolaire 2005-2008
- Responsable randonnée dans un club multi activités 2008-2013 . Club affilié FFRandonnée
- Président Club de rando « JeRandonne77 » depuis 2018, affilié FFRandonnée
- Administrateur Office de Tourisme de Meaux Marne Ourcq depuis 2028
- Administrateur puis vice-président Office de Tourisme de « Marne et Gondoire » depuis 2017

Engagements fédéraux

- Administrateur du Comité départemental FFRandonnée depuis 2008
- Administrateur du Comité régional FFRandonnée d'Ile-de-France depuis 2013 en charge de la RS de 2014 à 2018
- Responsable Formation du CD77 de 2013 à 2017
- Président du Comité départemental FFRandonnée de Seine et Marne depuis 2017
- Administrateur de la FFRandonnée de 2022 à 2024. En tant qu'administrateur de la FFRandonnée :
 - Président commission Editions et Numérique
 - Membre du groupe de travail de l'application MaRando
 - Membre de l'équipe projet Immobilier (Achat du siège)

Expression libre :

Ma candidature repose sur 3 échelles de motivation.

- 1) *Une motivation personnelle*
- 2) *Une motivation fédérale*
- 3) *Une motivation pour les sports de nature*

Le mouvement sportif français, dans le sillon de l'héritage des JOP 2024, est face à des défis qui me mobilisent à titre personnel, qui motivent le président d'une fédération délégataire non olympique (mais qui en partage les valeurs) que je suis depuis quelques mois et le pratiquant de sport de nature engagé depuis plusieurs décennies.

A l'heure de la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique décliné par le ministère des Sports, la recherche du fragile équilibre entre développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre et la préservation des sites et itinéraires en milieux naturels est un enjeu qui doit être porté et partagé en inter-fédéral. Le CNOSF et sa commission des sports de nature doivent être à la hauteur de ces enjeux. Si je suis élu, ce sera ma priorité.

Toutes les fédérations sont confrontées à des réflexions similaires : évolution du club dans sa formule traditionnelle, la volonté de faire croître le nombre de licenciés (ou adhérents avec de nouvelles formes d'adhésions), toucher de nouveaux publics ou encore intégrer le « digital » dans l'offre de pratique. La FFRandonnée mène des travaux sur ces différents sujets et souhaite, par ma voix, contribuer à une démarche plus large conjuguant activité physique, sport, santé et développement durable, intégrant toutes les parties du monde sportif et olympique.

Alpes 2030... comme pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce grand projet doit embarquer tout le monde sportif, au-delà des disciplines olympiques concernées, et tous nos concitoyens. Fort de l'expérience de l'organisation de La Grande Randonnée vers Paris qui a mobilisé 60 000 randonneurs sur les GR® de France de janvier à mai 2024, je souhaite collaborer à la construction d'un projet qui apportera une telle dimension à ce rendez-vous.

Dirigeant puis président de club, président du comité départemental de Seine et Marne jusqu'à l'année dernière, président de la FFRandonnée depuis novembre dernier, siéger au Conseil d'Administration du CNOSF serait l'aboutissement logique et cohérent d'un parcours associatif et sportif.

Convaincu de pouvoir apporter ma pierre à l'édification de la politique sportive de demain, je sollicite donc vos suffrages.

Reconnais, en signant le présent document :

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet (www.cnil.fr)

Fait à Ivry-sur-Seine

Le 15 mai 2025

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be 'S. G.' followed by a period.



FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

- Chaque fédération ou membre associé du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature.
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 20 mai 2025, cachet de La Poste faisant foi.

Je soussigné(e) : Frédéric Montoya

Président(e) de Fédération Française de la Randonnée Pédestre **, structure relevant de la catégorie (cocher) :**

- Fédération olympique (cat. 1)
- Fédération sportive nationale (cat.2)
- Fédération multisport ou affinitaire (cat.3)
- Fédérations scolaire ou universitaire (cat.4)
- Membre associé (cat. 5)

Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le 22 novembre 2024

Parraine la candidature de Frédéric Montoya au Conseil d'administration pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)

Fait à Ivry sur Seine

Le 15 mai 2025

Signature de la Présidente/du Président et cachet de la structure précédés et de la mention manuscrite «bon pour parrainage»

Bon pour parrainage.